



Communiqué de presse Berne, le 20 mars 2025

## Crédit COVID-19: les taux d'intérêt doivent être abaissés

Un traitement équitable des PME plutôt que des profits indus à leurs dépens: l'Union suisse des arts et métiers usam exige une baisse immédiate des taux d'intérêt des crédits COVID-19, alignés sur le taux directeur actuel de la Banque nationale suisse (BNS). Il est impératif d'alléger la charge des PME – qui ne doivent pas, une fois de plus, payer l'addition.

Au départ, les banques s'étaient engagées à ne pas réaliser de marges sur les crédits COVID-19. Pourtant, les taux actuels de 1,5% pour les prêts jusqu'à 500 000 francs et de 2% au-delà dépassent le taux directeur de la BNS – une charge inutile pour les PME concernées et un gain injustifié pour les établissements financiers. Il est impératif de ramener ces taux respectivement à 0,25% et à 0,75%, en adéquation avec le taux directeur actuel de la BNS, afin de ne pas affaiblir davantage la liquidité et la capacité d'investissement des entreprises. Ces crédits étant garantis par la Confédération, le risque pour les banques est considérablement réduit. Il n'y a donc aucune justification à fixer des taux supérieurs à celui de la BNS, au profit des banques uniquement.

## Pas question de faire une fois de plus trinquer les PME

Autre problème majeur: la procédure de consultation imposée par la loi. Actuellement, seules les banques créancières sont consultées lors de la révision annuelle des taux, tandis que les entreprises concernées et les organisations économiques sont tenues à l'écart. Cette approche unilatérale est inacceptable. L'usam exige que les intérêts des PME soient enfin pris en compte dans ce processus. Il est inadmissible que seules les banques aient leur mot à dire sur la fixation des taux, tandis que les PME en subissent les conséquences.

L'usam appelle les autorités à corriger immédiatement la situation et à garantir, pour les années à venir, une procédure de consultation équilibrée. Il est en outre urgent d'apporter davantage de transparence à la fixation des taux, afin d'éviter que des marges indues ne soient réalisées aux dépens des PME.

## Renseignements complémentaires

**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74 **Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.